

DELIBERATION
du Conseil Académique de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 22 septembre 2020

Délibération n°02-2020 relative à l'élection du Vice-président Etudiant

VU l'article 22 des statuts de l'URCA,

Par délibération en date du 22 septembre 2020, le conseil académique a procédé à l'élection de monsieur Quentin GRANDPIERRE en qualité de vice-président étudiant.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	78	Membres présents	44
Majorité absolue	40	Membres représentés	17
Nombre de pouvoirs	17		

Décompte des suffrages

Votants	61	Pour	47	Contre	2	Abstentions	12
---------	----	------	----	--------	---	-------------	----

Délibération adoptée

Visa du Président



Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 01/10/2020

Document mis en ligne le : 01/10/2020